NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301331 - Vallées et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 13
6. GESTION DU SITE 15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR4301331

1.3 Appellation du site

Vallées et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

26/06/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 03/12/2014
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 22/08/2016

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033079882&dateTexte=

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,89917°

Latitude : 46,39944°

2.2 Superficie totale

17583 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
39	Jura	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
39032	AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE
39068	BOUCHOUX
39102	CHANCIA
39339	CHASSAL MOLINGES
39157	COISERETTE
39174	COYRIERE
39368	HAUTS DE BIENNE
39269	JEURRE
39283	LAVANCIA-EPERCY
39286	LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE
39289	LECT
39297	LONGCHAUMOIS
39351	MONTCUSEL
39367	MORBIER
39373	MOUSSIERES
39413	PESSE

39460	RIXOUSE
39478	SAINT-CLAUDE
39510	SEPTMONCEL LES MOLUNES
39547	VAUX-LES-SAINT-CLAUDE
39560	VILLARD-SAINT-SAUVEUR

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3140 *Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.*		0,01 *(0 %)*		G	D			
3150 *Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition*		0,75 *(0 %)*		G	D			
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		1,19 *(0,01 %)*		G	A	C	B	B
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	4,8 *(0,03 %)*		G	A	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		1475,2 *(8,39 %)*		G	A	C	B	A
6230 *Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	X	19,55 *(0,11 %)*		G	C	C	A	B
6410 *Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)*		104,63 *(0,6 %)*		G	C	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		121,75 *(0,69 %)*		G	B	C	B	B
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		63,42 *(0,36 %)*		G	C	C	B	B
6520 *Prairies de fauche de montagne*		1173,8 *(6,68 %)*		G	A	C	A	A
7110 *Tourbières hautes actives*	X	40,76 *(0,23 %)*		G	C	C	B	B
7140 *Tourbières de transition et tremblantes*		4,31 *(0,02 %)*		G	C	C	B	B

7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	0,67 *(0 %)*		G	D			
7230 *Tourbières basses alcalines*		22,47 *(0,13 %)*		G	C	C	B	B
8130 *Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles*		0,28 *(0 %)*		G	C	C	B	B
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	2,02 *(0,01 %)*		G	A	B	A	A
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		0,89 *(0,01 %)*		G	A	B	A	A
8240 *Pavements calcaires*	X	0,23 *(0 %)*		G	D			
91D0 *Tourbières boisées*	X	43,33 *(0,25 %)*		G	C	B	B	B
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	5,08 *(0,03 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		2114,88 *(12 %)*		M	A	C	A	A
9150 *Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion*		881,2 *(5 %)*		M	A	C	A	A
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	881,2 *(5 %)*		M	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1042	*Leucorrhinia pectoralis*	p	1	20	i	P	M	C	C	C	B

I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p	1	50	i	P	M	C	C	C	C
I	1060	*Lycaena dispar*	p	1	50	i	P	M	C	C	C	B
I	1065	*Euphydryas aurinia*	p	1	20	i	P	G	C	C	C	C
I	1092	*Austropotamobius pallipes*	p	1	20	i	P	M	D			
F	1096	*Lampetra planeri*	p	1	20	i	P	DD	C	C	C	C
F	1163	*Cottus gobio*	p	1	20	i	P	DD	C	C	C	C
A	1193	*Bombina variegata*	p	20	40	i	P	G	C	B	C	B
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p	1	20	i	R	P	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	w	1	2	i	P	M	C	C	C	C
M	1308	*Barbastella barbastellus*	w	1	2	i	P	M	D			
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	r	1	20	i	P	DD	C	C	B	C
M	1310	*Miniopterus schreibersii*	p	8	20	i	P	M	C	C	B	C
M	1321	*Myotis emarginatus*	w	1	20	i	R	DD	D			
M	1324	*Myotis myotis*	p	1	20	i	R	P	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	0	1	i	P	M	D			
M	1361	*Lynx lynx*	p	1	20	i	P	M	B	A	C	A
P	1902	*Cypripedium calceolus*	p	1	100	i	P	M	C	B	C	B
I	4038	*Lycaena helle*	p	1	20	i	P	M	C	C	C	C
P	4096	*Gladiolus palustris*	p	1	100	i	P	M	D			
F	6147	*Telestes souffia*	p	1	20	i	P	DD	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Thymallus thymallus*			i	P		X	X			X
I		*Lopinga achine*			i	P	X		X			X
I		*Coenonympha hero*			i	P	X		X		X	X
I		*Maculinea alcon*			i	P						X
I		*Maculinea arion*			i	P	X				X	X
I		*Parnassius apollo*			i	P	X				X	X
M		*Myotis mystacinus*			i	P	X				X	
M		*Myotis daubentoni*			i	P	X				X	
M		*Tadarida teniotis*			i	P	X				X	
M		*Felis silvestris*			i	P	X				X	
P		*Androsace lactea*			i	P						X
P		*Aster amellus*			i	P						X
P		*Carex cespitosa*			i	P			X			
P		*Daphne cneorum*			i	P						X
P		*Fritillaria meleagris*			i	P						X
P		*Gymnadenia odoratissima*			i	P			X			

P		*Iberis intermedia*			i	P						X
P		*Pinguicula reuteri*			i	P						X
R		*Lacerta vivipara*			i	P	X				X	
R		*Podarcis muralis*			i	P	X				X	
R		*Hierophis viridiflavus*			i	P					X	
R		*Coronella austriaca*			i	P	X				X	
R		*Natrix maura*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	12 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	10 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N19 : Forêts mixtes	40 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	3 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2 %

Autres caractéristiques du site

Forêts feuillues et mixtes - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Fourrés sclérophylles - Habitats rocheux - Habitats d'eaux douces - Tourbières basses alcalines - Grottes

Vulnérabilité
: Parmi les menaces et atteintes recensées, signalons :
- une qualité des eaux encore améliorable,
- le maintien ou la restauration de la dynamique alluviale et de ses composantes (capacité de transport solide, mobilité latérale, fonctionnement naturel permettant la création de milieux pionniers, ripisylve et forêt alluviale),
- certaines altérations de la qualité des milieux aquatiques,
- un risque d'enfrichement des pelouses,
- la difficulté d'exploitation des bois pouvant engendrer des coupes à blanc ou des dessertes forestières mal implantées,
- quelques dégradations des milieux marécageux et tourbeux,
- un risque d'abandon des prairies faute d'exploitants agricoles.

4.2 Qualité et importance

Affluent de l'Ain, la Bienne naît près des Rousses à 1100 m d'altitude. Flanquée à l'est comme à l'ouest de reliefs très accentués, elle entaille profondément le massif plissé jurassien jusqu'à Saint-Claude (environ 400 m d'altitude) où elle reçoit le Tacon. Elle poursuit son cours plus calmement en traçant de nombreux méandres avant de confondre ses eaux avec celles de l'Ain dans la retenue de Coiselet (310 m d'altitude). Le Tacon, son principal affluent, parcourt une combe longue et profonde (entre 1020 et 420 m d'altitude) avant de recevoir le Flumen, natif de plusieurs résurgences alimentées par une série de pertes affectant les écoulements superficiels des plateaux supérieurs. La rareté des circulations d'eaux superficielles sur les plateaux est en effet une des caractéristiques du massif jurassien. La perméabilité des calcaires engendre un drainage souterrain très actif à l'origine du relief karstique* typique : cirques, reculées, grottes, dolines*...

L'encaissement des vallées, l'opposition de versants plus ou moins abrupts, le contraste entre la haute et la basse vallée, la nature des calcaires, la présence d'anciennes vallées glaciaires et des plateaux occasionnent une grande diversité de milieux naturels.

La forêt couvre la majeure partie du site (65%), en raison surtout de la topographie marquée du site, et elle est le siège d'une activité économique importante. Les forêts de plateau et celles proposées pour une extension n'ont pas été étudiées et ne font, de ce fait, l'objet d'aucune mention ci-après. Parmi les habitats d'intérêt communautaire, il convient de distinguer :

- la hêtraie hygrosciaphile* à tilleul, présente sur les versants ombragés d'ubac, est bien répandue sur le site (12%). L'épicéa est assez régulièrement introduit. La strate herbacée, à recouvrement parfois faible, comprend des espèces typiques telles que la dentaire pennée, la mercuriale pérenne, l'aspérule odorante avec, parfois, des espèces remarquables.

- des hêtraies calcicoles* telles que :
La hêtraie à If, observée à une altitude comprise entre 400 et 1000m sur des pentes importantes, est dominée par le hêtre et l'érable champêtre, souvent accompagnés par le sapin. Les zones concernées sont de plus faible superficie (4% du site). Elle constitue un habitat préférentiel pour l'if à baie, dont le caractère relictuel est notable.
La hêtraie xérophile* à seslérie bleue se rencontre au dessus de 800m, au niveau des barres rocheuses et des pentes fortes et rocailleuses dans des conditions de sécheresse particulièrement marquées. Ce groupement, localisé dans la région de Saint Claude, montre une flore très originale mais également quelques enrésinements en épicéas.

La hêtraie mésoxérophile* à laîche blanche, est relativement rare en France et son grand intérêt patrimonial est justifié par la présence d'espèces rares, orchidées en particulier. Elle est présente sur les pentes fortes, d'exposition ouest/sud-ouest et la strate herbacée est souvent envahie par le buis. Elle constitue, avec le groupement précédent, l'un des habitats préférentiels de l'if à baie.

- la tiliaie et l'érablaie à tilleuls de ravins colonisent les éboulis grossiers sans cesse alimentées par les parois verticales qui surplombent les pentes. Elles se différencient en fonction de l'exposition du versant et la productivité diffère suivant l'exposition, faible en condition chaude ou plus élevée en condition ombragée et humide. Leur extension atteint près de 5% ; la topographie les rend, la plupart du temps, inexploitables.

- la forêt alluviale résiduelle (frênaie-érablaie riveraine et saulaie blanche) occupe essentiellement la basse vallée de la Bienne ; les surfaces couvertes sont très faibles. Elle joue un rôle important de fixation des berges de la Bienne et de ses affluents.

Les milieux ouverts herbacés représentent environ 25% de la superficie du site et, à l'exception des prairies pâturées, il s'agit toujours de formations d'intérêt européen. Sur les sols superficiels apparaissent des pelouses, formations ouvertes, à végétation rase exigeant des sols superficiels bien drainés et non fertilisés.

- Faisant transition entre les pelouses et les milieux rocheux, une pelouse calcaire karstique apparaît sur certaines dalles rocheuses et en l'absence de sol élaboré ; des espèces spécialisées, le céraiste nain ou les orpins, constituent le groupement. Sa répartition est extrêmement localisée.

- Les sols superficiels des corniches arides, les vires et pentes rocheuses sont propices au développement de pelouses xérophiles* continentales. Ces pelouses rases, presque toujours écorchées, ne couvrent que des surfaces restreintes (2,5%) et les plantes qui les caractérisent sont rares (androsace couleur de lait). Elles n'évoluent pas de manière spontanée.

- En arrière des corniches et sur les pentes, sur des sols plus profonds, se développent des pelouses mésophiles*. Couvrant 10% du site, leur cortège floristique est plus important et particulièrement diversifié et riche en espèces rares. En fonction de la nature des sols (calcaires, marnes, horizons superficiels en cours d'acidification) et du climat (conditions chaudes ou au contraire montagnardes et froides), elles offrent une grande variabilité de composition. Dans ces dernières conditions, une formation riche en globulaire est concentrée, en Franche-Comté, dans la région de Saint-Claude.

- En haute altitude, dans les dépressions et ruptures de pente lorsque les précipita-tions importantes désaturent et acidifient les sols, se développent des formations herbeuses à nard, groupement de végétation assez semblable à celui observé sur substrat siliceux. Les secteurs sont très restreints et extrêmement sensibles à toute fertilisation et transformation du sol

- A la différence des pelouses xérophiles, le maintien des pelouses mésophiles est dépendant d'un entretien extensif ; en l'absence de ce dernier, l'apparition de groupements arbustifs est notée. Plusieurs groupements végétaux sont recensés : formations xérothermophiles à buis et celles à genévriers d'intérêt communautaire, fourrés de prunelliers, troènes et églantiers, fourrés de noisetiers, ourlets forestiers
Une structure mixte et un équilibre judicieux entre formations herbacées et arbustives favorisent l'expression d'une faune diversifiée et digne d'intérêt, notamment en ce qui concerne les insectes et les reptiles.

Lorsque les sols sont profonds, apparaissent les prairies mésophiles entretenues par la pâture ou la fauche. Dans ce dernier cas, elles sont d'intérêt communautaire lorsque le niveau de fertilisation reste faible à modéré, qu'elles soient de basse altitude ou de montagne. Dans les prairies maigres de fauche de basse altitude, la flore est dominée par des graminées (fromental, dactyle
) et des plantes à fleur (centaurée jacée, épiaire étroite
). Les surfaces couvertes restent faibles sur le site (20 ha). La part représentée par les prairies de fauche de montagne est beaucoup plus importante avec 8,5%. Deux formations sont représentées : l'une est davantage fertilisée et riche en graminées alors que celle l'étant faiblement est particulièrement riche en plantes à fleurs (géranium des bois, bistorte, narcisse, trolle

).

En raison de l'extrême karstification du sous-sol calcaire du Haut-Jura, les formations humides restent localisées malgré un contexte général de forte pluviosité. De nombreuses tourbières à forte valeur patrimoniale sont présentes qu'il s'agisse de tourbières hautes, de tourbières de transition, de tourbières basses alcalines ou de tourbières boisées. Toutes sont riches d'une flore et d'une faune menacée et rare dont la vulnérabilité est accentuée par la fragmentation des sites et leur petite taille. A proximité de ces groupements, se situent des prairies paratourbeuses à molinie, situées sur les secteurs hauts du site Natura 2000 (la Rixouse, Villard-sur-Bienne, Valfin-les-Saint Claude,
)., ou encore des mégaphorbiaies* hygrophiles* occupant les lisières de forêts humides, certains sous-bois ou bords de cours d'eau. On trouve enfin dans les petites dépressions des tourbières quelques étangs ou mares dystrophes*.

Conditionnant la géomorphologie des lieux et la répartition de nombreuses formations végétales, les cours d'eau marquent fortement de leur empreinte la vallée. Dans ce site, la Bienne et ses affluents sont répertoriés en 1ère catégorie piscicole et, en amont de Saint-Claude, la nature des fonds favorise la présence de groupements muscinaux aquatiques, discontinus certes, mais toujours largement représentés. Sur la basse vallée, les végétaux à feuilles flottantes apparaissent. Ces caractéristiques confèrent un intérêt communautaire à l'ensemble du réseau hydrographique. Après les efforts consentis pour la résorption des pollutions industrielles, domestiques et agroalimentaires dans le cadre du contrat de rivière, une amélioration générale de la qualité des eaux est maintenant observée même si demeurent encore quelques secteurs non conformes avec les objectifs de qualité préconisés (aval de Morez). Ce potentiel s'accompagne de la présence de plusieurs poissons d'intérêt communautaire : le chabot, le blageon et la lamproie de Planer, cette dernière présente sur la basse vallée de la Bienne.

Différentes sources alimentant la Bienne, le Tacon et le Flumen sont à l'origine de formations tufeuses* qui permettent le développement de communautés végétales spécialisées dominées par les mousses. Leur inventaire n'est pas réalisé pour l'instant.
Les habitats naturels rocheux sont une autre composante essentielle du site car marquant profondément le paysage :

- C'est le cas pour les parois et pentes rocheuses (falaises de Saint-Claude, Roche de Chancia, Mont-Fier
). Quelques végétaux profitent des moindres aspérités pour s'implanter et leur nature diffère selon l'exposition : quelques rares plantes en condition chaude et un recouvrement important de fougères et de mousses en conditions ombragée et humide. Leur inventaire reste à approfondir alors que l'intérêt de ces parois est reconnu pour la valeur de la faune.
- D'imposants éboulis couvrent une partie des versants de l'adret ou de l'ubac des différentes vallées : Combe de Tressus, Crêt du Surmontant, Crêt Pourri... Ces milieux présentent des conditions extrêmes et leur colonisation est marquée, à ce stade, par des espèces très spécialisées et peu communes, certaines étant protégées au niveau régional. Trois habitats naturels sont reconnus : les éboulis calcaires montagnards, les éboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles et les éboulis médio-européens calcaires des étages collinéens à montagnard.

- les grottes et réseaux souterrains non exploitées par le tourisme sont nombreux et très développés dans le Haut-Jura, le creusement du Plateau calcaire par la Bienne, le Flumen ou le Tacon favorisant leur apparition. Qu'elles soient sèches ou noyées, les conditions de vie montrent des caractéristiques analogues : obscurité d'où l'absence de photopériode, variations de température atténuées et disponibilité alimentaire limitée. La faune montre une forte spécialisation et plusieurs espèces d'invertébrés endémiques* et de chauves souris sont présentes, dans les grottes fossiles pour ces dernières.

Cette incontestable diversité d'habitats naturels (25 d'intérêt communautaire) est particulièrement favorable au développement d'une faune et d'une flore remarquables et de grande valeur (33 espèces sont répertoriées aux annexes 1, 2 et 4 des directives Oiseaux et Habitats) .
Pour la flore, le nombre d'espèces rares et menacées est élevé et leur présence concerne l'ensemble des milieux naturels représentés. Deux d'intérêt communautaire trouvent sur ce sites la majeure partie de leurs rares stations franc-comtoises : l'une est forestière, le sabot de Vénus et l'autre caractérise les marais calcaires, le glaïeul des marais.

Côté insectes, les investigations conduites ont mis en évidence la présence de 8 espèces d'intérêt communautaire, le fleuron revenant à l'appolon. Malheureusement, son état de conservation régresse, l'enfrichement des pelouses karstiques étant de plus en plus prononcé sur de nombreux secteurs. Il en est de même pour l'azuré du serpolet, hôte typique des pelouses mésophiles. Trois autres papillons prioritaires ont été repérés dans les milieux humides. Leurs populations restent localisées et faibles. Deux libellules sont présentes : l'agrion de Mercure affectionne les eaux limpides et ensoleillées des petits ruisselets alors que la leucorrhine à gros thorax est plutôt inféodée aux eaux calmes à fond tourbeux.

Les reptiles et batraciens sont connus et ont fait, par le passé, l'objet d'une publication pour sensibiliser le public à leur préservation. Près d'une vingtaine d'espèces sont présentes dont le crapaud sonneur à ventre jaune qui trouve un lieu de reproduction dans quelques rares mares temporaires en aval de Molinges.

L'avifaune* n'est pas en reste dans le Haut-Jura avec la présence d'une douzaine d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire. Les falaises constituent le domaine de nidification du faucon pèlerin et avec plus d'une quinzaine de couples

reproducteurs (plus de 2% de la population française), la richesse du secteur est bien illustrée. Un réseau d'arrêtés de protection de biotope a été mis en place pour assurer sa protection, la Franche-Comté portant une forte responsabilité en France. Sur ces mêmes secteurs, se reproduisent d'autres oiseaux remarquables comme le hibou grand duc ou encore le grand corbeau. Autre rapace, diurne cette fois, le Circaète Jean-le-Blanc a ceci de particulier qu'il se nourrit presque exclusivement de reptiles, qu'il chasse sur les coteaux ensoleillés et les plaines boisées du site. Il assure sa nidification dans le val de Mijoux voisin. Pour plusieurs espèces des espaces ouverts ou semi-ouverts (alouette lulu, pie grièche écorcheur, milan royal
), les preuves de nidification sont apportées ; des inventaires complémentaires permettront d'apprécier leur densité.

Dans les zones boisées situées au delà de 600m d'altitude, les peuplements forestiers les plus âgés abritent la Chouette de Tengmalm. La présence de gros hêtres lui est particulièrement favorable ainsi qu'à toute une communauté d'oiseaux cavernicoles à commencer par le Pic noir, lui-aussi présent sur le site. Enfin, il faut signaler la présence du harle bièvre sur la basse vallée de la Bienne. Cet oiseau fréquente les plans d'eau et les rivières en nichant dans les vieux arbres creux ou les anfractuosités de rocher. En France, la population nicheuse est inférieure à 200 couples avec une répartition très limitée : départements de la Haute-Savoie, Savoie, Ain, Jura et Doubs. L'espèce est en progression et la population comtoise (moyenne vallée du Doubs et basse vallée de la Bienne) est l'une des rares populations françaises situées en dehors du noyau principal du Léman.

En raison de leur grande taille et des possibilités de quiétude qu'ils ménagent, les massifs forestiers de la vallée de la Bienne et des plateaux constituent un habitat idéal pour le lynx boréal. Sa présence est régulière depuis de nombreuses années sur l'ensemble du site et elle s'inscrit en continuité avec la Petite Montagne voisine. Le territoire d'un individu adulte est de l'ordre de 100 Km2.

Malgré l'altitude qui constitue un facteur défavorable à un bon développement des population de chauves-souris, six espèces inscrites en annexe II de la directive Habitats sont présentes sur le site (petit rhinolophe, grand rhinolophe, barbastelle, minioptère de Schreibers, murin à oreilles échancrées, grand murin). Cette richesse, favorisée par la proximité de l'eau, est le signe du maintien d'écosystèmes encore peu artificialisés ; les effectifs spécifiques restent cependant faibles. Plusieurs grottes (Pontoise, Riote, les Foules, le Frênois, Moulins de Montépile, marbrière de Chassal
) ou ouvrages sont connus pour abriter des colonies soit en phase de reproduction soit pendant l'hivernage.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	E01	Zones urbanisées, habitations		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	E02	Zones industrielles ou commerciales		I
M	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	A04	Pâturage		I
M	A05.01	Elevage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	13 %
Domaine régional	%
Domaine de l'état	0 %

4.5 Documentation

- FERREZ Y., BAILLY G., 2001. Expertise et cartographie phytosociologique des forêts de pentes des Vallées de la Bienne, du Tacon et du Flumen. DIREN-FC, CR-FC, 33 pages + annexes.
- FERREZ Y., HUGO N., 2002. Typologie, cartographie et expertise floristique des pelouses (H*Festuco - Brometea) et des prairies (H* Agrostio -Arrhenatheretea) du site Natura 2000 "Vallées et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen". DIREN-FC, 118 pages.
- PNRHJ (2005). Document d'objectifs du site Natura 2000 des vallées et Cotes de la Bienne, du Tacon et du Flumen. Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Lajoux (39), juin 2005, 194 pages.
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- GADEN J.L., (2007). Etude phytosociologique et cartographique des milieux ouverts du site Natura 2000 FR4301331 "Vallée et Côte de la Bienne, du Tacon et du Flumen" . Ecotope Faune Flore DIREN-FC.
- SARDET, E., 2014. Désignation des enjeux entomologiques et mise en évidence de zones d'intérêt pour les Lépidoptères (Rhopalocères et Hétérocères) et Orthoptères sur 3 pelouses sèches ayant fait l'objet ou allant faire l'objet de travaux dans le cadre de contrats Natura 2000 - Sites "Vallées et côtes de la Bienne, du tacon et du Flumen" et "Plateau du Lizon". DREAL-FC, UE, 48 pages + annexes.
- BIOTOPE, 2012. Etude des amphibiens dans six sites Natura 2000 du territoire du Parc Naturel Régional du Haut-Jura sur le territoire du Jura. 86 pages + annexes.
- Base de données LPO, 2013.
- Base de données CBNFC-ORI, 2012.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	3 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	2 %
80	Parc naturel régional	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	TERRAIN EN CONTREBAS DU CHEMIN N° 69 A SAINT CLAUDE	*	0%
31	GORGES DE L ABIME A SAINT CLAUDE	+	0%
31	CHAPELLE DE SAINT ROMAIN DE ROCHE A PRATZ	+	0%
32	GORGES DU FLUMEN	+	3%
32	CASCADE DU MOULIN DES BOUCHOUX	+	0%
38	ROCHER DE TIAVY	*	0%
38	GORGES DU FLUMEN (de la roche percée au saut du chien)	+	0%
38	FALAISES SOUS LE FOURG	+	0%
38	FALAISES DU PLAN D ACIER	+	0%
38	FALAISES DU MONT FIER	*	0%
38	FALAISES DU MONT CHABOT	*	0%
38	FALAISES DES BOIS DES COURONNES	*	1%
38	FALAISES DE VAUCLUSE (cirque de l'abime)	*	0%
80	Haut Jura	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

La réalisation du document d'objectifs du PSIC a été conduite du 26 avril 1999, date à laquelle le préfet du Jura a confié cette mission au Parc naturel régional du Haut-Jura, au 2 juin 2005, date de validation de ce document par le Comité de pilotage. Pour y parvenir, le PNR a fait réaliser les études relatives aux milieux naturels et celles portant sur les activités socio-économiques (essentiellement la forêt). La dimension "oiseaux" a été prise en compte pour la définition des objectifs et des actions du document d'objectifs.

Cinq commissions de travail d'une quinzaine de membres ont été constituées (agriculture, forêt , rivières, tourbières et activités de loisirs) et ont été réunies, au total à 15 reprises. En complément, une quinzaine de réunions ont été organisées sur site avec les acteurs socio-professionnels et les élus. Enfin, le comité de pilotage a été réuni à trois reprises afin de valider les différentes étapes du Docob.

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage en date du 2 juin 2005, un point de l'ordre du jour a été consacré à l'examen des projets d'extension du périmètre du SIC (pour prise en compte des propositions d'Avignon-les-Saint-Claude et la Pesse) et de désignation de ce nouvel ensemble au titre de la directive "Oiseaux" sur la base d'un périmètre identique. L'information a été faite qu'une nouvelle consultation serait organisée dans la foulée. La possibilité de réunions locales a été proposée ; les collectivités concernées n'ont formulé aucune demande au cours de la consultation.

Un premier périmètre du site a été désigné SIC par décision de la communauté européenne en date du 07/12/2004.

Le site a été spécifiquement référencé dans la circulaire DNP/SDEN n°2004-2 du 23 novembre 2004 compte-tenu des insuffisances du réseau Natura 2000. Au regard de la présence sur le site d'habitats et d'espèces remarquables du patrimoine naturel et de l'insuffisance de ces éléments dans le réseau, le projet a consisté en une désignation au titre de la directive oiseaux sur la base du même périmètre que celui existant pour la directive habitats naturels et du même document d'objectifs.
Ainsi, au vu des populations d'oiseaux remarquables présents, ce site a également été proposé au titre de la directive Oiseaux sur la base du même périmètre que celui proposé au titre de la directive Habitats et désigné comme ZPS par arrêté en date du 6 avril 2006.

En 2007, une nouvelle proposition d'extension a émané de la communauté de communes du Val de Bienne, sur les communes de Coiserette et de Saint-Claude (secteur de Valfin-les-Saint-Claude), en périphérie de zones contractualisées. Ces projets d'extension sont motivés par la présence de pelouses sèches enclavées d'intérêt communautaire au titre de la directive Habitats, la présence de lépidoptères remarquables (apollon, azuré du serpolet) et la fréquentation des zones proposées par des espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux (gelinotte des bois, pic noir, faucon pèlerin, bondrée apivore, sur les communaux de Coiserette notamment).

Ces propositions font également suite aux réflexions techniques de gestion menées en 2006 et s'appuient sur les nécessités suivantes :
- caler le site Natura 2000 sur les limites cadastrales, administratives ou physiques, facilement repérables sur le terrain ;
- rendre plus cohérente la gestion dans le cadre des contrats Natura 2000. En effet une modification du périmètre actuel permettrait la constitution d'unités de gestion plus pertinentes des terrains et faciliterait les interventions sur l'ensemble du site (création d'enclos rectilignes, clôture posée sur des zones plus accessibles).

Le comité de pilotage du site Natura 2000, réuni le 15 mars 2007 a validé ces propositions d'extension et a entériné la mise en oeuvre et l'application du document d'objectifs à ces nouvelles zones. Les communes concernées et EPCI ont été consultées du 11 octobre 2007 au 11 décembre 2007.

Le secteur proposé est intégralement situé dans le Parc naturel régional du Haut-Jura. Pour les protections réglementaires mises en place, on retrouve 11 falaises protégées par arrêté préfectoral de protection de biotope (superficie de 560 ha) et un site classé (superficie de 520 hectares).

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Opérateur du document d'objectifs : Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39130 LAJOUX, FRANCE, tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email parc.ht.jura@wanadoo.fr.

Adresse :

Courriel : parc.ht.jura@wanadoo.fr.

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Site FR4301331 VALLEES & COTES de la BIENNE, du TACON & du FLUMEN - DOCUMENT d'OBJECTIFS NATURA 2000
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/1823_Docob_Bienne_assemble.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Opérateur du document d'objectifs : Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39130 LAJOUX, FRANCE, tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email parc.ht.jura@wanadoo.fr.
DOCOB réalisé